

Prévoyance professionnelle

Passage de la prestation de sortie à notre Caisse de pension

01/2023

Votre employeur actuel est affilié auprès de notre fondation pour la prévoyance professionnelle. Vous avez changé de Caisse de pension et vous devez effectuer les démarches nécessaires pour le transfert de votre prestation de libre passage. Le transfert est obligatoire et augmente ainsi les prestations assurées.

Vos données personnelles

N° AVS

.....

Nom

.....

Prénom

.....

Date de naissance

.....

Adresse privée

.....

.....

Ancien employeur

.....

Nouvel employeur

.....

Adresse

.....

Date d'entrée

.....

Coordonnées pour le transfert de la prestation de sortie

Nouvelle institution de prévoyance

HOTELA Fonds de prévoyance
Rue de la Gare 18
1820 Montreux

Adresse de paiement

IBAN CH05 0900 0000 1800 4660 6

➤ **SVP transmettez ce formulaire à votre précédente Caisse de pension.**

Lieu et date

Votre signature

.....

.....